

Le saviez-vous ?

5 choses à savoir sur le Corporate Volunteering

1. Qu'est-ce que c'est, le Corporate Volunteering ?

Le Corporate Volunteering désigne l'engagement bénévole des employés d'une entreprise pendant leur temps de travail au profit d'une association ou organisation caritative - qu'il s'agisse d'un engagement bénévole ponctuel ou régulier. L'employeur libère ses employés pendant cette période afin qu'ils puissent s'engager bénévolement pour une bonne cause.

Pour les entreprises, il s'agit souvent d'un instrument de citoyenneté d'entreprise pour démontrer leur engagement social, atteindre les objectifs de la stratégie RSE et motiver et fidéliser les employés qui peuvent élargir leurs compétences en s'engageant à titre bénévole. Pour les associations, le corporate volunteering présente également un grand potentiel à condition qu'il s'agisse de missions bien planifiées et d'effets durables.

2. Pourquoi une entreprise devrait opter pour le Corporate Volunteering ?

Les arguments principaux en faveur du Corporate Volunteering :

- **Engagement sociétal**
(mise en œuvre de la stratégie RSE, soutien du vivre-ensemble)
- **Impact associatif**
(soutien direct de l'association et des bénéficiaires)
- **Cohésion interne**
(team-building, fidélisation des salariés)
- **Développement RH**
(compétences des salariés, attractivité en tant qu'employeur)
- **Réseautage**
(partenariats, échange)

3. Mon entreprise voudrait proposer du Corporate Volunteering, comment peut-on l'organiser ?

Avant de lancer le projet du Corporate Volunteering, il y a plusieurs questions à clarifier qui faciliteront la recherche de missions par après :

Durée & disponibilités	Mission ponctuelle ou engagement régulier ? Nombre d'heures par semaine/ mois/ an ?
Domaine d'activité	Social, santé, nature & environnement, culture, sport, etc. Engagement pour l'association ou ses bénéficiaires ?
Type de bénévolat/ de missions	Mission pratique/ artisanale, mission basée sur compétences/ mécénat des compétences (pro bono), mission de charité ? Bénévolat individuel ou en groupe ?
Nombre de salariés bénévoles	Nombre total des salariés bénévoles ? Nombre par mission (individuelle ou en groupe) ?
Lieu de la mission	Commune de l'entreprise, près de la résidence des salariés, travail mobile, autre ?
Ressources & Participation financière	Don de l'entreprise, don de matériel, don des salariés
Personnes impliquées	Direction, service RH, délégation du personnel Définir les personnes de contact
Attentes envers le bénévolat	Motivation pour faire du Corporate Volunteering ?
Association partenaire	Chercher des partenaires adéquats à la philosophie et aux valeurs de l'entreprise

Formalités à préciser	Assurance par l'employeur, convention commune, frais de déplacements, etc.
------------------------------	--

4. Quel type de bénévolat choisir ?

Pour le Corporate Volunteering, il y a plusieurs types de missions bénévoles qui sont possibles. Voici les 3 formats principaux que l'on peut distinguer en générale et des missions à titre exemplaire :

a) Missions pratiques/ artisanales :

Les missions de ce type sont accessibles à tous, sans demander de compétences spécifiques. Elles sont idéales pour un engagement en groupe.

Ci-après quelques exemples :

Culture	Assistance à la gestion d'événements, de concerts, d'expositions, etc. : postes de contrôle, aide aux entrées, montage & démontage, etc.
Nature & environnement	Enlèvement de plantes, désherbage, taille des arbres et des haies, semis, réparation des cabanes/ clôtures/ panneaux, aide à la récolte, vendanges, etc.
Sport	Assistance à des événements sportifs : guide, postes de contrôle de circuit, inscription, accueil, aide sur place, montage & démontage, etc.
Social	Soutien lors d'activités de loisirs, assistance à des événements, semaines de projet, logistique, etc.
Domaines divers	Travaux de rénovation/ construction/ nettoyage/ mise en place (bâtiments, jardins, halls de sport etc.), aménagement de terrains

b) Missions « à bas seuil »

Ce type de bénévolat regroupe des missions en lien direct avec les bénéficiaires (enfants, personnes âgées, réfugiés, etc.), que l'on peut qualifier de « bénévolat relationnel ». Il s'agit souvent de missions qui ne requièrent pas de compétences spécifiques, si ce n'est de l'empathie et de la bienveillance, mais qui nécessitent généralement un engagement régulier, une formation de base et un encadrement étroit par l'association.

Exemples : Accompagnement de personnes pour des activités de loisir, promenades, visites, aide aux devoirs, aide dans le quotidien, pratique de langue, etc.

c) Missions « mécénat de compétences/ pro bono » (exemples) :

Les employés de l'entreprise mettent bénévolement (« pro bono ») leurs compétences à disposition de l'association, que ce soit ponctuellement ou régulièrement.

L'engagement de l'entreprise peut comprendre la prestation de services (dans ce cas, c'est l'entreprise qui réalise et pilote elle-même une mission au profit de l'association) ou le prêt de mains d'œuvre (l'entreprise met à disposition un ou plusieurs salariés à l'association pour une mission pilotée par l'association). Ceci par exemple dans des domaines comme :

Administration
Communication/ Marketing
Comptabilité & RH
Événementiel
Digitalisation & Informatique
Juridique
Mentoring/ Coaching
Stratégie

5. Comment faire du Corporate Volunteering un projet gagnant – gagnant ?

Pour assurer que l'engagement bénévole presté par les employés d'une entreprise crée une véritable plus-value durable pour toutes les parties prenantes du projet, il est essentiel de prendre en considération plusieurs aspects de la planification jusqu'à la mise en place pour en profiter au maximum et pour créer une situation gagnant-gagnant pour l'association et l'entreprise.

Voici 6 aspects principaux à prendre en considération pour que le projet soit un succès :

- ✓ **Durabilité & valeur ajoutée :** Favoriser des missions pertinentes, durables et à long terme pour créer une vraie valeur ajoutée pour les bénéficiaires du bénévolat, l'association & l'entreprise
- ✓ **Vision commune :** Définir ensemble les objectifs du bénévolat, les besoins & attentes respectifs
- ✓ **Collaboration active :** Faire du corporate volunteering un projet bilatéral, basé sur la confiance
- ✓ **Ressources :** Prévoir les ressources nécessaires (personnel, dons, matériel, expertise, compétences, etc.)
- ✓ **Convention :** Signer une convention commune avec tous les détails sur l'engagement, les droits & devoirs des intervenants et les rôles respectifs

Contact & renseignements

L'Agence du Bénévolat est à votre disposition pour tout renseignement sur le Corporate Volunteering et les options pour votre entreprise.

N'hésitez pas à nous contacter !

Leonie Fischer-Unterrainer

Chargée de Mission

Tél. (+352) 26 12 10 30 | E-Mail leonie.unterrainer@benevolat.lu

Agence du Bénévolat | 9, Avenue Guillaume | L-1651 Luxembourg | www.benevolat.lu

Sources utilisées

<https://www.ihk-muenchen.de/de/Service/Nachhaltigkeit-CSR/Corporate-Volunteering/>;

PHINEO (éd.): Ratgeber Corporate Volunteering. 1.Auflage, Berlin, 2021;

<https://www.skala-campus.org/artikel/corporate-volunteering-vorteile-nachteile/>

<https://wirtschaftslexikon.gabler.de/definition/corporate-volunteering-51590/version-274751>